



Fonds de Développement
de la Formation Professionnelle

A L'ATTENTION DES CABINETS DE FORMATION

- Ouverture des sessions d'habilitation
- Retrait des lettres de renouvellement d'habilitation 2021-2022

Le FDFP informe les organismes de formation de l'ouverture de la 2nde campagne de dépôt des dossiers de demande d'habilitation au titre de la période 2022-2023 selon les modalités décrites dans le tableau ci-dessous.

Par ailleurs, nous rappelons que les lettres de renouvellement d'habilitation de la période 2021-2022 sont disponibles. Les retraits se font, muni du cachet de l'organisme.

Le Service Habilitation se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 12h.

ACTIVITES	HORAIRES DE RECEPTION	DEPOT DES DOSSIERS DE DEMANDE D'HABILITATION	VALIDITE DE L'HABILITATION
DEMANDE HABILITATION	Du lundi au vendredi	16 mai au 30 juin 2022	31 décembre 2023
RETRAIT LETTRES RENOUVELLEMENT D'HABILITATION	08 h 00 à 12 h 00	-	31 décembre 2022

FDFP SIEGE : 20 BP 1068 ABIDJAN 20, Maison de la Formation Boulevard VGE
27 21 75 05 05 - Fax : 27 21 75 05 95

SAN PEDRO: 27 34 71 70 70 / 07 79 19 16 41 - KORHOGO: 07 79 19 06 68

DALOA: 27 32 78 47 36 / 07 79 19 12 70 - MAN: 07 97 16 50 66

BOUAKE: 07 79 19 18 84 - ABENGOUROU: 27 35 91 22 10 / (225) 07 79 3 44 1 76

MAISON DE L'APPRENTI GRAND BASSAM : 27 21 30 36 55 / 07 79 19 28 12 / Fax : 27 21 30 36 64

www.fdfp.ci